

Montréal, le 4 novembre 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : HQD, Énergir et les intervenants

OBJET : Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments
Dossier de la Régie : R-4169-2021 Phase 2

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu la correspondance de RTIEÉ de ce jour ([C-RTIEÉ-0028](#)), requérant que la Régie modifie son calendrier de l'audience du 9 novembre pour y indiquer le temps de plaidoirie prévu par l'intervenant.

En réponse à cette correspondance, la Régie dépose le calendrier d'audience révisé qui inclut le temps alloué à RTIEÉ.

Les indications de la Régie dans sa lettre du 3 novembre 2022 ([A-0070](#)) demeurent.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl